



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 20 avril 2021

Délibération n°26-2021 : Plan relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de l'éducation

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 6 septies

Vu la loi transformation de la fonction publique du 6 août 2019, notamment son article 80

Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud

Vu l'avis du Comité Technique en date du 12 avril 2021

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE A L'UNANIMITE des suffrages exprimés le Plan relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes de l'Université Bretagne Sud.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 21
Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Plan relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes.